

PROVINCE DE NAMUR  
COMMUNE DE WALCOURT



# PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

## PARTIE IV STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT PROVISOIRE

AVRIL 2022

**DR(EA)<sup>2</sup>M**

DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Atelier d'architecture DR(EA)<sup>2</sup>M  
Place Communale, 28  
6230 Pont-à-Celles



**Table des matières**

Introduction .....	4
1. Stratégie : 4 défis et 15 objectifs .....	6
2. Description des objectifs de développement.....	7
2.1. Défi 1 : Des villages conviviaux où il fait bon vivre .....	7
2.2. Défi 2 : Une intégration du milieu naturel au développement de la commune .....	11
2.3. Défi 3 : Une économie locale et de qualité .....	15
2.4. Défi 4 : Une mobilité permettant des alternatives à la voiture individuelle .....	19

## INTRODUCTION

---

Le présent rapport décrit la stratégie opérationnelle du PCDR qui a servi à définir les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir. L'élaboration de cette stratégie s'est déroulée en trois étapes.

Premièrement, 38 enjeux ont été identifiés sur base de l'analyse conjointe de la situation socio-économique du territoire de Walcourt, des résultats de la participation de la population et d'une prise en compte de toutes les politiques et évolutions futures externes (Etat fédéral, Région, Union européenne, SRWT, marché privé, ...) qui pourront avoir un impact sur le territoire communal. Ces enjeux constituent autant de leviers sur lesquels Walcourt pourrait agir soit pour renforcer des dynamiques positives déjà en marche sur le territoire, soit pour améliorer des situations identifiées comme problématiques et qui devraient être améliorées. Dans la multitude d'outils à disposition de Walcourt pour répondre à ces enjeux, le PCDR dispose de sérieux atouts pour y contribuer.

La deuxième étape a dès lors constitué en un travail d'identification de tous les enjeux susceptibles de pouvoir être traduits en objectifs du PCDR. Pour ce faire, plusieurs critères de sélection ont été utilisés :

- Le niveau d'adhésion à l'enjeu lors des groupes de travail ;
- L'existence ou non d'autres outils/programmes permettant de répondre plus adéquatement à l'enjeu en question ;
- Le nombre d'idées de projets déjà proposées par enjeu et susceptibles de pouvoir être mis en œuvre par le PCDR ;

Enfin, une proposition de stratégie a été discutée et validée en CLDR. Cette stratégie définit également les effets multiplicateurs attendus ainsi que des indicateurs qui permettent de s'assurer de l'atteinte de résultats.

Lors de la deuxième étape, des groupes de travail ont été organisés et ont permis aux personnes présentes de donner leur avis sur les différents enjeux du diagnostic partagé, ainsi que de proposer des idées d'objectifs et de projets. Chaque enjeu s'est vu donner une cote sur dix dont la moyenne est présentée dans le tableau suivant.

A noter que les sous-groupes évaluant les enjeux étaient variables, et que les participants n'étaient pas forcément les mêmes d'un groupe de travail à l'autre, ce qui peut donc nuancer les résultats obtenus.

Comme on peut le constater, tous les enjeux ont été plébiscités, la moyenne la plus basse étant à 7/10. La seule exception est l'enjeu relatif à la sécurité routière, qui a fait l'objet d'une séance de travail spécifique, et qui n'a donc pas été coté.

Avec une note de 10/10, les enjeux suivants sont ceux qui ont été le plus plébiscités :

1. Une urbanisation de la commune à encadrer ?
2. Un caractère rural à conserver dans les villages ?
30. Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ?
38. Anticiper la mobilité du futur ?

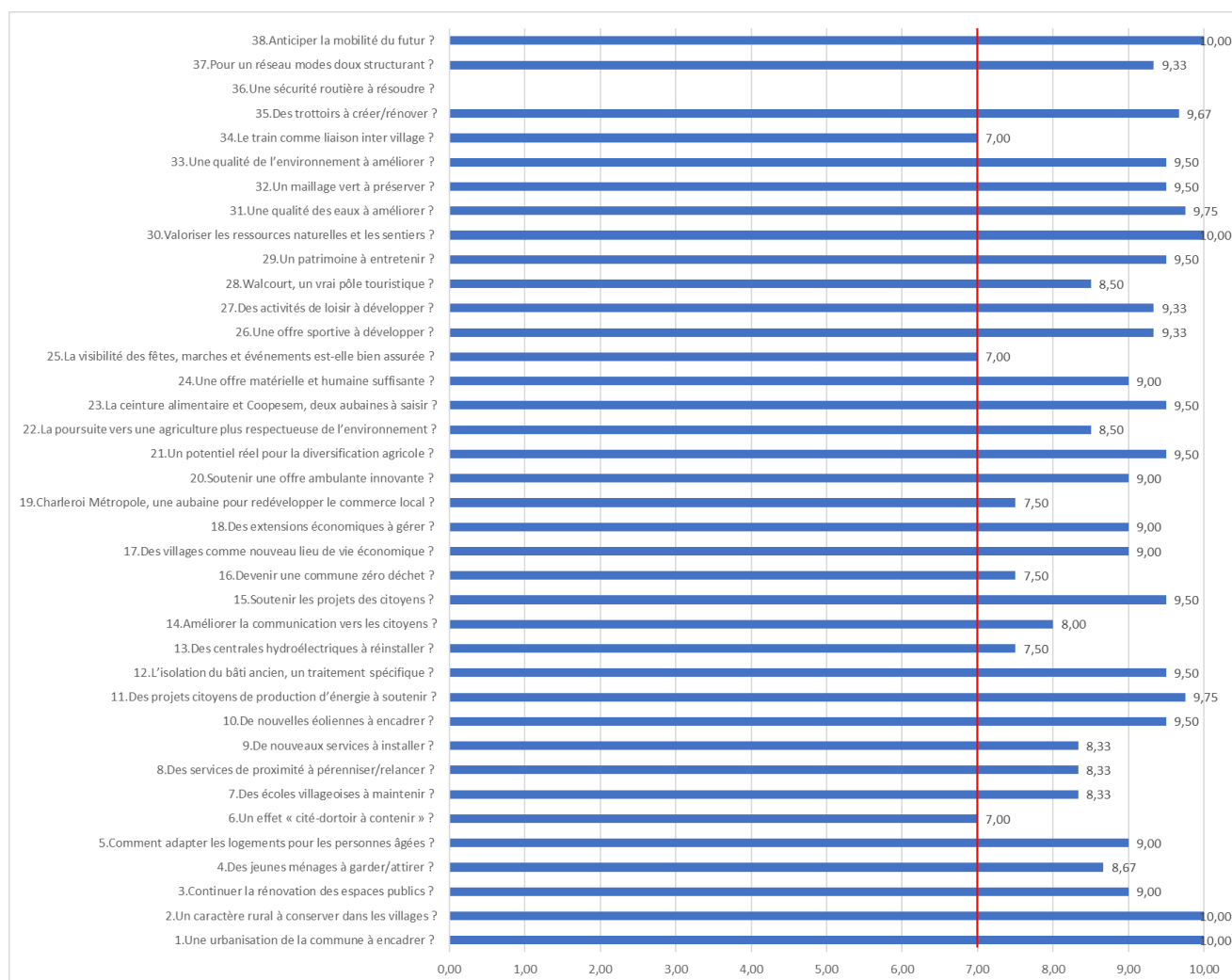


Figure 2 : Moyenne des votes des groupes de travail

L'enjeu 14 « Améliorer la communication vers les citoyens » a été repris comme enjeu transversal devant être rattaché à l'ensemble de la stratégie présentée ci-dessous.

## 1. STRATEGIE : 4 DEFIS ET 15 OBJECTIFS

<p align="center"><b><u>Défi 1</u></b></p> <p align="center"><b>Des villages conviviaux où il fait bon vivre</b></p>	<p align="center"><b><u>Défi 2</u></b></p> <p align="center"><b>Une intégration du milieu naturel au développement de la commune</b></p>	<p align="center"><b><u>Défi 3</u></b></p> <p align="center"><b>Une économie locale et de qualité</b></p>	<p align="center"><b><u>Défi 4</u></b></p> <p align="center"><b>Une mobilité permettant des alternatives à la voiture individuelle</b></p>
<p><u>Objectif 1</u> : Améliorer la qualité des espaces publics pour en faire des espaces conviviaux</p>	<p><u>Objectif 5</u> : Améliorer la qualité des eaux de l'entité</p>	<p><u>Objectif 9</u> : Favoriser le maintien et la création de services et de commerces de proximité notamment via des produits locaux et des commerces ambulants</p>	<p><u>Objectif 12</u> : Anticiper la mobilité du futur</p>
<p><u>Objectif 2</u> : Intégrer l'intergénérationnalité dans les projets et les logements</p>	<p><u>Objectif 6</u> : Développer le maillage vert et la biodiversité</p>		<p><u>Objectif 13</u> : Valoriser l'utilisation de la ligne de chemin de fer</p>
<p><u>Objectif 3</u> : Mettre en place des lieux de rencontre et de culture</p>	<p><u>Objectif 7</u> : Gérer le territoire dans une optique de protection de l'environnement et de conservation de l'identité rurale</p>	<p><u>Objectif 10</u> : Accompagner la diversification agricole</p>	<p><u>Objectif 14</u> : Assurer des liaisons modes doux entre les villages</p>
<p><u>Objectif 4</u> : Promouvoir le sport pour tous</p>	<p><u>Objectif 8</u> : Soutenir la transition énergétique</p>	<p><u>Objectif 11</u> : Un tourisme basé sur le patrimoine local</p>	<p><u>Objectif 15</u> : Garantir une sécurité pour tous les utilisateurs</p>

## 2. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

### 2.1. Défi 1 : Des villages conviviaux où il fait bon vivre

Ce défi regroupe les objectifs permettant de développer et de renforcer la convivialité dans tous les villages de l'entité. Cela concerne à la fois des espaces publics de qualité et les autres infrastructures permettant de se rencontrer, le sport, et l'intégration de tous les groupes d'âge au sein de leur commune.

#### 2.1.1. Objectif 1 : Améliorer la qualité des espaces publics pour en faire des espaces conviviaux

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 2 : « Un caractère rural à conserver dans les villages ? »*
- *Enjeu 3 : « Continuer la rénovation des espaces publics ? »*
- *Enjeu 6 : « Un effet « cité-dortoir » à contenir ? »*

Avec ses 16 villages possédants chacun au moins un espace public, Walcourt doit gérer autant de lieux de centralité. Certains de ceux-ci ont déjà été rénovés, alors que d'autres ne le sont pas encore. Dans ceux-ci, la place de la voiture est encore très présente, et l'espace public est peu végétalisé.

Agir sur l'amélioration de la qualité des espaces verts et des espaces publics favorise la cohésion et la dynamique sociale, invite le privé à entretenir également son bâti et favorise l'installation de nouveaux commerces et services.

Cet objectif vise donc à marquer la centralité de chaque village par une rénovation de son espace public, par une végétalisation accrue ou par l'installation de nouveaux équipements tels que plaines de jeux, tables et bancs, panneaux didactiques.

#### Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Renforcement de la cohésion sociale
- ▶ Développement des activités citoyennes et villageoises
- ▶ Nouvel attrait touristique
- ▶ Installation de nouveaux commerces et services

#### Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- ▶ Evolution de la fréquentation citoyenne des espaces publics
- ▶ Evolution du nombre d'activités culturelles et associatives organisées dans les villages
- ▶ Evolution du nombre de balades et de randonneurs
- ▶ Evolution du nombre de commerces installés dans les villages

#### Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :

- Réaménagement de la Place de Gourdinne ;
- Réaménagement du centre de Fraire.

#### 2.1.2. Objectif 2 : Intégrer l'intergénérationnalité dans les projets et les logements

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 4 : « Des jeunes ménages à garder/attirer ? »*
- *Enjeu 5 : « Comment adapter les logements pour les personnes âgées ? »*
- *Enjeu 6 : « Un effet « cité-dortoir » à contenir ? »*
- *Enjeu 27 : « Des activités de loisirs à développer ? »*

L'évolution de la typologie des ménages (augmentation des personnes âgées et réduction de la taille des ménages) amène des spécificités à la problématique du logement et des services à Walcourt. En effet, on peut noter un isolement de plus en plus fréquent des personnes âgées, qui peuvent avoir du mal à rester vivre dans leur village si l'offre en logements et services n'y est pas adaptée. Et à l'inverse, les jeunes ménages ont de plus en plus de difficulté à venir s'y installer au vu de la croissance du prix des logements, bien que la commune reste très attractive.

L'objectif vise donc à proposer des projets et des logements intergénérationnels, pouvant ainsi rassembler diverses classes d'âges en leur donnant une offre adaptée. En plus de permettre à une diversité de personnes de vivre dans les villages de Walcourt, cet objectif permet de rassembler les citoyens autour de projets communs.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Plus grande diversité des publics touchés
- ▶ Amélioration de la qualité des logements
- ▶ Maintien de services et commerces dans les villages
- ▶ Pérennité des écoles dans les villages

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Nombre de ménages dans les villages
- ▶ Nombre d'enfants résidents par village
- ▶ Nombre de logements PMR dans les villages

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Achat et aménagement d'un véhicule pour pouvoir informer le public, aménagement d'un logement pour personnes âgées, création de division de maison pour locations ;
- Création de logements « tremplin » pour les jeunes ménages ;
- Création d'habitats groupés pour public mixte (intergénérationnel) ;
- Création de locaux pour activités intergénérationnelles régulières (pour seniors à domicile et en maison de repos) ;
- Engager des éducateurs de rues pour coordonner toutes les initiatives de jeunes (sport, culture, intergénérationnel).

### **2.1.3. Objectif 3 : Mettre en place des lieux de rencontres et de culture**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 6 : « Un effet « cité-dortoir » à contenir ? »*
- *Enjeu 15 : « Soutenir les projets des citoyens ? »*
- *Enjeu 24 : « Une offre matérielle et humaine suffisante ? »*
- *Enjeu 27 : « Des activités de loisirs à développer ? »*

La dynamique associative est très présente à Walcourt, on y note une diversité des activités et associations très importante. Cependant, les habitants aimeraient des infrastructures adaptées à leurs besoins, pouvant accueillir les nombreuses associations, projets, et permettant de développer la culture. De plus, bien que l'offre en clubs et infrastructures sportives soit bien développée dans la commune, les consultations citoyennes ont mis en avant la nécessité d'étendre cette offre à un public plus large.

L'objectif vise donc à proposer, créer, ou rénover des lieux permettant la rencontre des habitants autour d'activités conviviales, de loisirs, culturelles, et sportives. Cet objectif aura également pour effet d'augmenter la cohésion entre habitants des villages, de proposer des activités de rassemblement, et ainsi de réduire l'effet dortoir qui peut apparaître dans certains villages.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**



- ▶ Maintenir la dynamique associative
- ▶ Dynamiser la vie de quartier
- ▶ Dynamiser l'offre culturelle, sportive et associative
- ▶ Renforcer l'attractivité des villages pour les jeunes ménages

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Nombre d'infrastructures créées
- ▶ Nombre d'activités annuelles organisées
- ▶ Nombre de disciplines sportive proposées sur la commune

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Installation d'aires de jeux à Yves-Gomezée (site du terrain de football) ;
- Réaménagement du site de la Truite d'Or, création d'une promenade le long de la rivière + projet d'aménagement de l'ancien abattoir (halle des produits du terroir) ;
- Création de maisons de convivialité ouvertes à tout public avec divers projets (soirées à thèmes, stage extrascolaire, rencontres adolescents...) à Somzée, Tarcienne, Rognée, Walcourt (par exemple) ;
- Création de maisons de village pour les associations (cours de cuisine, tricot, couture, musique, art créatif...);
- Création d'une salle polyvalente et aménagée pour le sport « féminin » : danse, fitness, yoga... ;
- Création d'un lieu pour de l'escalade, des laser games, du bowling, du paddle... ;
- Création d'un mini-golf (près de la piscine) ;
- Engager des éducateurs de rues pour coordonner toutes les initiatives de jeunes (sport, culture, intergénérationnel) ;
- Dépôt dans les boîtes à fascicules d'un annuaire (à réaliser) des associations existantes.

#### **2.1.4. Objectif 4 : Promouvoir le sport pour tous**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 8 : « Des services de proximité à pérenniser/relancer ? »*
- *Enjeu 9 : « De nouveaux services à installer ? »*
- *Enjeu 15 : « Soutenir les projets des citoyens ? »*
- *Enjeu 26 : « Une offre sportive à développer ? »*

De nombreux clubs et infrastructures sportives sont présents dans la commune. En lien avec l'objectif précédent, il serait cependant intéressant de développer cette offre pour permettre un accès au sport dans tous les villages et pour tous les habitants. L'offre pour les jeunes filles a notamment été citée comme pouvant être améliorée.

Cet objectif vise donc à proposer une offre sportive accessible à tous et dans tous les villages.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Dynamiser la vie de quartier
- ▶ Renforcer l'attractivité des villages pour les jeunes ménages
- ▶ Dynamiser l'offre culturelle, sportive et associative

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Nombre d'infrastructures créées
- ▶ Nombre de disciplines sportives proposées sur la commune

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Amélioration des infrastructures sportives à Yves-Gomezée ;

- Création d'une salle polyvalente et aménagée pour le sport « féminin » : danse, fitness, yoga... ;
- Création d'un lieu pour de l'escalade, des laser games, du bowling, du paddle... ;
- Création d'un mini-golf (près de la piscine) ;
- Engager des éducateurs de rues pour coordonner toutes les initiatives de jeunes (sport, culture, intergénérationnel) ;
- Création d'un terrain multisport (foot, basket, volley...). Localisation envisageable : parking du terrain de foot de Clermont ;
- Mise en place d'un lieu de rencontre permettant la pratique de sports.

## **2.2. Défi 2 : Une intégration du milieu naturel au développement de la commune**

Ce défi regroupe quatre objectifs qui visent à préserver, valoriser, et développer l'environnement à Walcourt. Cela concerne aussi bien la qualité des eaux, les écosystèmes et la biodiversité, une politique énergétique plus verte et soucieuse de son environnement, et une gestion du développement bâti, qui doit également permettre de conserver le caractère rural de la commune, cher à ses habitants.

### **2.2.1. Objectif 5 : Améliorer la qualité des eaux de l'entité**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 31 : « Une qualité des eaux à améliorer ? »*
- *Enjeu 33 : « Une qualité de l'environnement à améliorer ? »*

Avec 16 villages dans la commune, c'est autant de réseau d'égouttage à gérer pour assurer une qualité des eaux rejetées dans les ruisseaux et donc du milieu naturel. Bien qu'une grande partie des zones urbanisées de la commune se retrouve en zone d'assainissement collectif, seulement 3 stations d'épuration sont construites sur les 10 prévues.

L'amélioration de la qualité des eaux de surface est un enjeu essentiel pour améliorer la biodiversité. Cela passe bien sûr par un changement des pratiques agricoles mais aussi et surtout par une épuration des eaux usées des villageois.

D'autres problématiques liées à la gestion des eaux sont aussi à inclure dans la réflexion comme les eaux de ruissellement (coulées boueuses et inondations), la protection des nappes phréatiques (utilisation de pesticides, nitrates ou produits d'entretiens chimiques). Les comportements individuels sont notamment importants dans cette thématique (utilisation ou non de produits d'entretien naturels).

L'objectif vise donc à établir une stratégie pour gérer les eaux, tant pluviales qu'usées et surtout à identifier des solutions techniquement et financièrement acceptables pour les citoyens.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Réduction de la consommation en eau potable
- ▶ Valorisation paysagère et écologique des ruisseaux
- ▶ Diminution de l'impact de phénomènes pluvieux plus importants

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution de l'indice de qualité des cours d'eau.
- ▶ Evolution du nombre d'espèces végétales et animales, notamment les oiseaux
- ▶ Nombre de station d'épuration

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Construction des stations d'épuration prévues ;
- Reconversion des friches/terrains de la SNCB pour le lagunage ;
- Reprise des emprises communales le long des terrains agricoles pour aménager des haies, fossés (notamment lutte contre les inondations), etc.

### **2.2.2. Objectif 6 : Développer le maillage vert et la biodiversité**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 22 : « La poursuite vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ? »*
- *Enjeu 30 : « Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ? »*
- *Enjeu 32 : « Un maillage vert à préserver ? »*
- *Enjeu 33 : « Une qualité de l'environnement à améliorer ? »*

Le territoire de Walcourt possédant une très grande surface dédiée à l'agriculture, le maillage écologique y est plus faible. En effet, on y retrouve 14% de surface forestière (contre près de 30% de moyenne wallonne), et moins de 1% de surfaces naturelles protégées (réserves naturelles, zones Natura 2000, et zone humide d'intérêt biologique).

De plus, la Wallonie établit chaque année des indicateurs pour chacun des quatre composants de notre environnement (air, eau, sol et milieu naturel) et le milieu naturel est celui qui présente les indicateurs les plus mauvais et les seuls à être en voie de dégradation. Il y a donc une urgence à enrayer la dégradation des milieux naturels et plus, à les développer.

L'objectif vise donc à développer la biodiversité et le paysage en reconstituant un maillage vert. Cela passera via des actions menées auprès des habitants (modes de consommation, sensibilisation aux produits phyto, journées de l'arbre, formation au compostage, journée des jardins ouverts ...), par des actions menées sur des propriétés publiques (création de réserves, plantations, désherbage écologique, visites pédagogiques, grand nettoyage de printemps, parcours biodiversité, ...), via un dialogue avec les agriculteurs qui sont de plus en plus nombreux à mettre en place des pratiques respectueuses de la nature (nouvelles pratiques culturales, reconversion au bio, plantations de haies participant à la restauration des paysages bocagers, entretien des zones naturelles existantes, développement de nouveaux refuges ou de liaisons pour la biodiversité), et une bonne gestion de paramètres tels que l'urbanisation et la gestion des eaux usées.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Extension de la biodiversité
- ▶ Amélioration du cadre de vie

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution de la surface dédiée aux espaces verts et protégés.
- ▶ Nombre de réserves et d'espaces ayant un statut de protection
- ▶ Evolution du nombre d'espèces végétales et animales, notamment les oiseaux
- ▶ Evolution du km de haies

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Promotion de comportements individuels responsables (ex : usage de certains produits) ;
- Création d'une équipe d'ouvriers communaux équipés pour l'entretien et la plantation de haies et de vergers ;
- Reprise des emprises communales le long des terrains agricoles pour aménager des haies, fossés (notamment lutte contre les inondations), etc. ;
- Développer le maillage écologique (haies, arbres etc.).

### **2.2.3. Objectif 7 : Gérer le territoire dans une optique de protection de l'environnement et de conservation de l'identité rurale**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 1 : « Une urbanisation de la commune à encadrer ? »*
- *Enjeu 2 : « Un caractère rural à conserver dans les villages ? »*
- *Enjeu 6 : « Un effet « cité-dortoir » à contenir ? »*
- *Enjeu 18 : « Des extensions économiques à gérer ? »*

Walcourt se caractérise par sa ville entourée de 16 villages. L'identité rurale est donc bien présente dans la commune, mais des évolutions font tendre certains villages vers des « cités dortoirs », et une perte de l'identité rurale peut se faire sentir. En effet, l'évolution importante de la population walcourienne est entièrement due à un solde migratoire, ce qui veut dire que de nombreuses personnes d'autres communes y déménagent. De plus, le passage de la N5 à l'est du territoire divise plusieurs villages.

Cette augmentation de la population est de plus accompagnée par une augmentation de l'urbanisation, permettant de fournir un logement aux nouveaux habitants. On peut ainsi constater une augmentation de la part des terres urbanisées au cours des dernières années, au profit des terres non urbanisées.

Cet objectif vise donc à identifier les meilleurs outils à mettre en place et/ou les procédures existantes à améliorer afin de garantir le maintien de l'identité rurale de la commune, ainsi que de gérer son urbanisation afin de protéger au maximum l'environnement entourant les zones bâties.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Meilleure intégration des projets dans leur environnement
- ▶ Réduction de l'étalement urbain

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Nombre d'outils d'aménagement du territoire
- ▶ Nombre de permis octroyés (rénovations et constructions nouvelles)
- ▶ Evolution de la surface dédiée aux espaces verts et protégés

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Mise en place d'un Guide Communal d'Urbanisme ou Schéma de Développement Communal afin de définir des prescriptions spécifiques relatives à la densité urbanistique (ou autres) ;
- Placement de la fibre optique, si possible dans tous les villages ;
- Renforcement de la couverture téléphonique (GSM) là où elle n'est pas optimale.

### **2.2.4. Objectif 8 : Soutenir la transition énergétique**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 10 : « De nouvelles éoliennes à encadrer ? »*
- *Enjeu 11 : « Des projets citoyens de production d'énergie à soutenir ? »*
- *Enjeu 12 : « L'isolation du bâti ancien, un traitement spécifique ? »*
- *Enjeu 13 : « Des centrales hydroélectriques à réinstaller ? »*
- *Enjeu 15 : « Soutenir les projets des citoyens ? »*
- *Enjeu 16 : « Devenir une commune zéro déchet ? »*

Au vu des enjeux climatiques actuels, il devient nécessaire d'entamer, à tous les niveaux de pouvoir, des actions en faveur d'une réduction de notre empreinte carbone. Avec un potentiel éolien reconnu, un réseau de cours d'eau développé et 23 anciens moulins, ainsi que le solaire et la biomasse, le potentiel de production local renouvelable est très diversifié. De plus, l'isolation du bâti ancien, très présent dans la commune, est un levier important dans la réduction de la consommation en chauffage, et donc de l'empreinte carbone.

En outre, de plus en plus de projets de production d'énergie en Wallonie sont initiés et développés par des porteurs locaux (citoyens, agriculteurs, collectivités, entreprises, ...) aussi bien dans l'éolien, la biomasse, le solaire, que l'hydraulique. Ces initiatives témoignent d'un engouement pour ce type de filière et disposent de plus en plus d'une expérience et d'une crédibilité qui leur permettent de pouvoir être dupliquées.

L'objectif est donc d'identifier quelles sources d'énergie pourraient être les plus valorisantes à développer à Walcourt, selon quelle filière et avec quels moyens opérationnels. Il s'agira également de soutenir les projets déjà existants afin d'en assurer leur pérennité.

**Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Lancement d'une dynamique citoyenne autour du climat
- ▶ Développement de filières énergétiques en économie circulaire
- ▶ Diversification agricole et forestière
- ▶ Revalorisation du potentiel hydroénergétique

**Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution de l'empreinte carbone de la commune
- ▶ Nombre d'installations locales productrices d'énergie
- ▶ Evolution du parc automobile à moteurs à combustion
- ▶ Evolution de la quantité de déchet

**Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Promotion de comportements individuels responsables ;
- Augmentation du montant de la taxe communale sur les bâtiments non occupés et/ou appliquer cette dernière – Incitation à la rénovation de ces bâtiments ;
- Mettre en place un réseau de chaleur sur le site Brichart avec une chaufferie biomasse ou bois, installation d'une roue à eau sur l'Eau d'Yves ou l'Eau d'Heure pour la production d'électricité (au minimum solaire) + alimenter le centre culturel, la crèche avec ce réseau de chaleur.

## **2.3. Défi 3 : Une économie locale et de qualité**

Ce défi comprend quatre objectifs qui visent au développement d'une activité économique locale adaptée aux caractéristiques du territoire de Walcourt. Ce défi vise notamment le maintien et la création de commerces et de services dans tous les villages, afin d'enrayer la disparition de ceux-ci. Cette offre en commerces peut notamment passer par des commerces ambulants, et par la promotion des produits locaux. Dans cette optique, la diversification de l'agriculture est également un levier permettant à la fois de répondre à une demande pour des produits locaux et de qualité, ainsi que de tendre vers un respect de plus en plus accru de l'environnement. Enfin, le patrimoine de la commune, qu'il soit naturel, bâti, ou folklorique, est un atout en termes touristiques sur lequel Walcourt peut miser.

### **2.3.1. Objectif 9 : Favoriser le maintien et la création de services et de commerces de proximité notamment via des produits locaux et des commerces ambulants**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 2 : « Un caractère rural à conserver dans les villages ? »*
- *Enjeu 6 : « Un effet « cité-dortoir » à contenir ? »*
- *Enjeu 7 : « Des écoles villageoises à maintenir ? »*
- *Enjeu 8 : « Des services de proximité à pérenniser/relancer ? »*
- *Enjeu 9 : « De nouveaux services à installer ? »*
- *Enjeu 15 : « Soutenir les projets des citoyens ? »*
- *Enjeu 17 : « Des villages comme nouveau lieu de vie économique ? »*
- *Enjeu 19 : « Charleroi Métropole, une aubaine pour redévelopper le commerce local ? »*
- *Enjeu 20 : « Soutenir une offre ambulante innovante ? »*

La numérisation en cours de l'économie va amplifier le phénomène de disparition des services physiques et des commerces (encore accentué avec la crise du Covid). Banques, postes mais aussi désormais pharmacies, médiathèques, bibliothèques ou encore mutuelles voient leur offre « physique » réduite ou supprimée au profit de services en ligne. Le service physique, quand il est encore offert, est alors relocalisé au sein d'un pôle sectoriel important ou relocalisé dans une grande ville ou un grand complexe commercial. La disparition des commerces, quant à elle, concerne surtout les marques internationales qui basculent l'une après l'autre vers l'e-commerce.

Ce phénomène est déjà bien présent à Walcourt, et particulièrement à l'ouest du territoire, où les villages sont plus isolés et manquent déjà de commerces et de services. A l'est du territoire, autour de la N5, une offre est encore présente, il faudra donc veiller à ce qu'elle ne disparaisse pas.

L'objectif vise donc à maintenir les commerces et services là où ils sont présents, et à en créer de nouveaux là où une demande se fait sentir. Favoriser ces commerces et services de proximité garantit de plus une attractivité des villages.

Dans cette optique, on peut pointer la flexibilité et l'agilité du commerce ambulant dont on observe un réel dynamisme au niveau des marchés un peu partout en Wallonie. Ce principe du commerce ambulant pourrait s'étendre à d'autres types de produits mais également aux services ainsi qu'à des concepts plus digitaux (les pays nordiques voient ainsi se développer des mini-supérettes conteneurs sans caissiers et 100% digitales).

De plus, l'objectif vise à proposer au maximum des produits locaux aux Walcouriens. L'existence d'initiatives comme Charleroi Métropole et COOPESSEM, qui ont la volonté de développer le circuit court, constitue un autre atout pour la commune.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Renforcement de l'attractivité des villages
- ▶ Maintien d'un contrôle social

- ▶ Redéploiement d'une activité agricole en circuit-court
- ▶ Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens

### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Nombre de services et commerces présents dans les villages
- ▶ Diversité de services et commerces proposés
- ▶ Nombre de jours et d'heures d'ouverture des services
- ▶ Evolution du nombre de produits locaux
- ▶ Evolution du nombre d'agriculteurs

### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Organiser des halles à la manière « irlandaise », c'est-à-dire des halles mettant en avant les producteurs locaux (échoppes) mais aussi des foodtrucks, un bistro... une fois par semaine pour redynamiser le centre-ville de Walcourt ;
- Maternité commerciale ;
- Création d'une laiterie/fromagerie coopérative ;
- Rétablir un tissu de petits commerçants ;
- Etendre et faire connaître ce qui existe déjà (à Clermont, marchand de légumes ambulant et poissonnier) ;
- Organiser une rencontre entre les consommateurs et les producteurs pour favoriser la compréhension des besoins, des attentes et des réalités de chacun ;
- Valoriser les produits locaux et organiser un jardin dans les écoles pour sensibiliser les enfants (= futurs consommateurs) à manger local ;
- Valoriser la production locale (exemple : compote, jus, soupe...);
- Mise à disposition d'un camion adapté à la vente/publicité des produits agricoles locaux et bio faisant le tour des villages de l'entité.

### **2.3.2. Objectif 10 : Accompagner la diversification agricole**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 2 : « Un caractère rural à conserver dans les villages ? »*
- *Enjeu 21 : « Un potentiel réel pour la diversification agricole ? »*
- *Enjeu 22 : « La poursuite vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ? »*
- *Enjeu 23 : « La ceinture alimentaire et Coopesem, deux aubaines à saisir ? »*
- *Enjeu 33 : « Une qualité de l'environnement à améliorer ? »*

Walcourt bénéficie d'une grande diversité de sols permettant une diversification de l'agriculture. Cette dynamique peut s'accompagner d'un accroissement des pratiques plus respectueuses de l'environnement, de telle manière à réduire la pression sur la ressource en eau et la biodiversité.

Aussi, d'autres objectifs de cette stratégie qui pointent l'importance du patrimoine naturel et paysager pour l'attractivité résidentielle des villages et le potentiel touristique de la commune ne peuvent être suivis au niveau agricole que par le développement de pratiques et de modes de gestion moins industriels et plus respectueux de l'environnement.

Cet objectif vise donc à soutenir et favoriser les projets de diversification en identifiant les moyens les plus appropriés pour soutenir les porteurs de projets actuels d'une part et d'autre part, initier des projets dans des filières non encore présentes sur le territoire. Le renforcement du dialogue entre agriculteurs et habitants sera également une des clefs de réussite pour la bonne atteinte de cet objectif.

### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**



- ▶ Redéploiement d'une activité agricole en circuit-court
- ▶ Redéploiement d'un maillage écologique
- ▶ Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution du nombre d'agriculteurs
- ▶ Evolution du nombre de produits locaux
- ▶ Nombre de projets de diversification

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Organiser une rencontre entre les consommateurs et les producteurs pour favoriser la compréhension des besoins, des attentes et des réalités de chacun ;
- Organiser des rencontres entre les agriculteurs et les enfants ;
- Tendre vers une agriculture bio via des méthodes plus respectueuses de l'environnement ;
- Décision politique d'attribuer des « parcelles communales » à des petits (et jeunes) exploitants, via des appels à projets avec diversification ;
- Mise à disposition d'un camion adapté à la vente/publicité des produits agricoles locaux et bio faisant le tour des villages de l'entité ;
- Création d'une laiterie/fromagerie coopérative ;
- Décision politique d'obliger, sur les terrains communaux loués à des agriculteurs, d'exploiter en « bio » selon une charte communale à élaborer ;
- Elaboration d'une charte communale, pour les agriculteurs locataires de terrains communaux, reprenant des « normes bio » accessibles (type « transition bio »).

### **2.3.3. Objectif 11 : Un tourisme basé sur le patrimoine local**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 25 : « La visibilité des fêtes, marches et événements est-elle bien assurée ? »*
- *Enjeu 28 : « Walcourt, un vrai pôle touristique ? »*
- *Enjeu 29 : « Un patrimoine à entretenir ? »*
- *Enjeu 30 : « Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ? »*

Walcourt dispose d'un patrimoine très important que ce soit en termes naturel (qualité des paysages, nombreux sentiers et promenades), bâti (patrimoine classé, bâtiments repris à l'IPIC, ville médiévale), ou folklorique (carnaval, cérémonie patriotique, Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse). De plus, la commune profite d'une situation à proximité de pôles touristiques tel que les lacs de l'eau d'Heure, Chimay et Viroinval.

L'objectif est donc de miser sur ce patrimoine afin de promouvoir le tourisme dans la commune. Celui-ci se devra donc d'être bien entretenu afin d'offrir un cadre de qualité aux visiteurs. Les produits locaux, portés notamment par la diversification agricole, joueront également un rôle dans ce tourisme.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Développement du tourisme d'un jour toute l'année
- ▶ Impact positif sur l'HoReCa tout au long de l'année
- ▶ Redécouverte de la diversité du patrimoine naturel local par les citoyens
- ▶ Impact indirect sur les activités agricoles et forestières en circuit-court

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution du nombre de touristes
- ▶ Evolution de la fréquentation des sentiers balisés
- ▶ Evolution du nombre de balades balisées

► Evolution de l'offre HoReCa

**Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Réalisation d'un cadastre du patrimoine immobilier et naturel de la Commune ;
- Aménagement d'un sas d'entrée sur la Route des Barrages à l'entrée de Walcourt au niveau du CPAS pour inciter les navetteurs à s'arrêter : panneaux touristiques, aménagements piétons, fleurs, passages balisés et éclairés vers les ruelles et les remparts ;
- Réaménagement du site de la Truite d'Or, création d'une promenade le long de la rivière + projet d'aménagement de l'ancien abattoir (halle des produits du terroir) ;
- Aménagement d'un RAVeL sur l'ancien aqueduc des 7 ponts et balisage des chemins d'accès via Yves-Gomezée et Fairoul.

## **2.4. Défi 4 : Une mobilité permettant des alternatives à la voiture individuelle**

Ce défi regroupe quatre objectifs traitant de la mobilité alternative à Walcourt. Ceux-ci visent à encourager l'utilisation des modes de transport en commun et actifs, tout en garantissant que leurs utilisateurs se sentent en sécurité lors de leurs déplacements. Le défi vise de plus à anticiper les différentes révolutions arrivant en termes de mobilité, de manière à y préparer au mieux le territoire de Walcourt.

### **2.4.1. Objectif 12 : Ancrer Walcourt dans la mobilité du futur**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 34 : « Le train comme liaison inter-village ? »*
- *Enjeu 35 : « Des trottoirs à créer/rénover ? »*
- *Enjeu 37 : « Pour une réseau mode doux structurant ? »*
- *Enjeu 38 : « Anticiper la mobilité du futur ? »*

Le secteur de la mobilité est en pleine ébullition et les innovations technologiques que l'on qualifiait de futuristes il y a encore quelques années se mettent en place à une vitesse fulgurante. Tous les constructeurs travaillent sur de nouvelles motorisations (électrique, hydrogène, hybride, ...), les tests de véhicules autonomes se multiplient sur le territoire, l'apparition des trottinettes électriques en libre-service a été d'une rapidité déconcertante, opérateurs IT et constructeurs multiplient les collaborations en vue du traitement des big data, ... Au niveau local, des opérateurs ont déjà intégré cette mue. Ainsi les TEC qui viennent de se restructurer complètement ont dans leur vision « mobilité 2030 » décidé que la desserte des zones rurales s'appuierait sur des lignes de bus structurantes alimentées par des lignes locales. Notons aussi l'apparition très prochainement du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) de Charleroi qui vise à transformer la N5 en boulevard urbain et ainsi améliorer la mobilité sur celle-ci.

Il semble donc nécessaire que Walcourt s'interroge dans un premier temps sur les conséquences de cette révolution sur son territoire et d'ensuite identifier les pistes et actions à mettre en place afin de ne pas être pris au dépourvu vu la rapidité avec laquelle ces changements risquent de survenir.

**Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Meilleure attractivité résidentielle.
- ▶ Réduction du nombre de véhicules sur les routes
- ▶ Libération de place dans l'espace public pour les vélos et piétons

**Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution de la charge de trafic
- ▶ Evolution du parc automobile

**Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Implantation d'un parking de covoiturage le long de la N 978 ;
- Promotion du citypass (SNCB) qui permet une mobilité en train dans la région en partenariat avec le Comité de ligne 132 à un tarif préférentiel ;
- Peser dans les décisions politiques de cet organe qui reverra prochainement le réseau TEC ;
- Sécurisation des véhicules (voitures, vélos...) en gares ou aux arrêts de bus (lieu de correspondance) (caméras, éclairage, box sécurisés...) ;
- Aménagement de parkings de covoiturage aux abords des nœuds principaux des voiries les plus fréquentées ;

- Création d'une navette intervillage qui ramènerait les usagers sur la N5 et la N53 où s'annoncent des BHNS ;
- Création d'une ligne de bus scolaire ne servant qu'à relier les villages de l'entité et les écoles secondaires de la région (Gerpennes, Beaumont...).

#### **2.4.2. Objectif 13 : Valoriser l'utilisation de la ligne de chemin de fer**

Enjeux du diagnostic concernés :

- o *Enjeu 34 : « Le train comme liaison inter-village ? »*
- o *Enjeu 38 : « Anticiper la mobilité du futur ? »*

Walcourt possède un énorme atout en termes de mobilité grâce au passage de la ligne 132 et à ses quatre gares. Et l'objectif des TEC est justement de s'appuyer sur cette ligne de train en tant que ligne express. L'objectif vise donc à tirer profit de cet atout afin d'encourager les déplacements entre les villages, mais également vers les villages des entités voisines reliées à la ligne 132, via le train. Cela devra permettre d'apporter une alternative concurrentielle à la voiture pour ce type de déplacement, ce qui limiterait l'utilisation de la voiture pour ces déplacements, et réduirait ainsi l'impact des petits déplacements sur l'environnement.

**Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Augmentation du nombre d'usagers du train
- ▶ Réduction du trafic automobile
- ▶ Libération de place dans l'espace public pour les vélos et piétons
- ▶ Lutte contre le réchauffement climatique

**Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution du nombre d'utilisateurs du train
- ▶ Evolution de la charge de trafic.
- ▶ Evolution du parc automobile

**Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Promotion du citypass (SNCB) qui permet une mobilité en train dans la région en partenariat avec le Comité de ligne 132 à un tarif préférentiel ;
- Installation de services au sein de la gare de Walcourt (mobipôle avec librairie, centre de coworking, service traiteur...) ;
- Établissement d'un Contrat d'axe pour l'implantation de commerces, bureaux avec logements, centres de coworking... à proximité des gares plutôt que des villas 4 façades (potentiel d'utilisateurs du train plus important).

#### **2.4.3. Objectif 14 : Assurer des liaisons modes doux entre les villages**

Enjeux du diagnostic concernés :

- o *Enjeu 30 : « Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ? »*
- o *Enjeu 35 : « Des trottoirs à créer/rénover ? »*
- o *Enjeu 37 : « Pour une réseau mode doux structurant ? »*
- o *Enjeu 38 : « Anticiper la mobilité du futur ? »*

Bien que la commune de Walcourt dispose déjà d'un réseau de sentiers et de promenades, et même d'un tronçon de Ravel, la présence de pistes cyclables fait défaut de manière générale dans la commune. Un réseau d'aménagements cyclables sécurisées et structurantes permettrait de favoriser les circulations en modes actifs (et donc de réduire la charge de trafic automobile).

Ce type de liaisons est d'autant plus nécessaires que l'avènement du vélo électrique et des vélos cargos de tout type génèrent un véritable engouement pour l'usage plus quotidien du vélo partout en Wallonie. En parallèle, l'ancrage du télétravail chez nombre de travailleurs leur a libéré du temps qu'ils n'hésitent pas à mettre à profit faire leurs autres trajets à vélo.

De plus, les choses évoluent au niveau régional puisque la Wallonie a lancé un plan structurel de financement d'infrastructures spécifiquement dédiées à la mobilité douce (droit de tirage). Celui-ci prévoit déjà une enveloppe de 210 millions d'euro pour la période 2022-2024.

L'objectif est donc d'identifier les différents tronçons aménageables, d'en étudier leur faisabilité technique et ensuite, d'en programmer leur réalisation. Les aménagements pourront également concerner la création/rénovation de voies existantes ainsi que des travaux de sécurisation, de signalisation ou encore d'éclairage.

Cet objectif permettra de plus de mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune, et ainsi de devenir un atout supplémentaire pour le développement touristique de la commune.

#### **Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Amélioration de la qualité de vie
- ▶ Augmentation du nombre d'usagers lents
- ▶ Réduction du trafic automobile.
- ▶ Lutte contre le réchauffement climatique
- ▶ Impact positif en termes de santé publique

#### **Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Nombre de trottoirs et sentiers sécurisés
- ▶ Nombre d'enfants allant à l'école à pied et/ou en vélo
- ▶ Nombre de personnes se rendant à l'administration à pied et/ou en vélo
- ▶ Evolution du nombre d'accidents de la route
- ▶ Evolution du nombre d'usagers lents

#### **Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Contrôle et sanction des emprises non respectées des chemins et sentiers répertoriés ;
- Balisage des chemins et sentiers communaux ;
- Réaménagement du site de la Truite d'Or, création d'une promenade le long de la rivière + projet d'aménagement de l'ancien abattoir (halle des produits du terroir) ;
- Aménagement d'un RAVeL sur l'ancien aqueduc des 7 ponts et balisage des chemins d'accès via Yves-Gomezée et Fairoul ;
- Assurer les liaisons cyclables et piétonnes entre les villages ;
- Aménagement ou réhabilitation des sentiers entre villages.

#### **2.4.4. Objectif 15 : Garantir une sécurité pour tous les utilisateurs**

Enjeux du diagnostic concernés :

- *Enjeu 35 : « Des trottoirs à créer/rénover ? »*
- *Enjeu 36 : « Une sécurité routière à résoudre ? »*

L'insécurité routière a été signalée à plusieurs reprises lors des consultations de la population. La N5 pose notamment des problèmes de sécurité au vu de son passage à travers certains villages. Le manque de trottoirs et la mauvaise qualité de ceux-ci en certains endroits n'arrangent rien pour les piétons.

En parallèle avec le développement des modes doux visé à l'objectif précédent, cet objectif vise à apporter des réponses aux problèmes rencontrés par les différents utilisateurs en termes de

sécurité. L'objectif pourra ainsi viser la création/rénovation de trottoirs et sentiers au sein des villages afin de favoriser et sécuriser la circulation des piétons.

**Exemples d'effets multiplicateurs attendus :**

- ▶ Amélioration de la qualité de vie
- ▶ Augmentation du nombre d'usagers lents

**Modalités d'évaluation (indicateurs) :**

- ▶ Evolution du nombre d'accident
- ▶ Nombre de trottoirs et sentiers sécurisés
- ▶ Evolution du nombre d'usagers lents

**Quelques propositions de projets permettant d'atteindre cet objectif :**

- Réduction de la voirie dédiée à l'automobile par la pose de potelets pour diminuer la vitesse des véhicules motorisés et assurer un couloir sécurisé pour les modes doux ;
- Instauration d'un éclairage intelligent (fonctionnant lors de passages) sur les voies non-éclairées (exemple : RAVeL) ;
- Aménagement/Sécurisation des traversées des routes régionales (tunnels ?) ;
- Aménagement de voiries latérales sur la N5 pour ne pas diviser les villages (Somzée, Lanefte, Fraire...) et au niveau du carrefour de la Botte d'Yves.